

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	27 (1965)
Heft:	7
Rubrik:	38ème rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs : 1er juillet 1963 - 30 juin 1964 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux propriétaires de tracteurs VEVEY

On nous prie de publier ce qui suit:

Les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A., informent leur honorable clientèle qu'ils poursuivent et assurent, pour l'avenir, la fabrication et la fourniture des pièces de rechange des tracteurs Vevey, afin de garantir à leurs fidèles clients un service impeccable, comme cela fut le cas jusqu'ici.

Pour des raisons de rationalisation qu'il est facile de comprendre, ils ont toutefois décidé de confier la vente et la livraison de leurs pièces de rechange à une importante organisation agricole de notre pays. En effet, depuis le mois d'octobre 1964, tout le stock des pièces de rechange, de même que le service de livraison, ont été transférés dans les magasins de:

La Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg (FSA Fribourg)
Département des machines agricoles et tracteurs,
10, rue des Arsenaux
1701 Fribourg (Case postale)
Tél. (037) 2 48 51

La FSA de Fribourg est membre de l'Union des fédérations agricoles suisses pour la machine agricole (UMA) et elle peut compter sur l'appui de leurs nom-

breuses sections réparties dans tout le pays. Ces organisations s'occupent également de réparations et révisions de tracteurs et moteurs dans leurs propres locaux modernes.

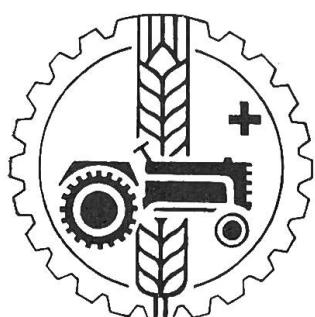
Bien entendu, la FSA de Fribourg approvisionnera également en pièces de rechange les anciens concessionnaires des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA, de même que l'ensemble des réparateurs de Suisse.

Pour garantir le succès de cette opération, Vevey délègue à Fribourg son personnel spécialisé:

MM. René Villard et Henri Wiesmann ainsi qu'un mécanicien-metteur au point.

Ces spécialistes Vevey mettront à la disposition de la clientèle leur compétence et leur ponctualité coutumièrre. En fait, rien n'a changé pour les propriétaires de tracteurs.

Vevey prie donc ses fidèles clients de bien vouloir reporter sur la Fédération des Syndicats agricoles du canton de Fribourg la confiance dont ils l'ont toujours honorée et ils peuvent avoir la certitude que cet arrangement continuera à maintenir les tracteurs Vevey en excellentes conditions pour de longues et prospères années.



38ème Rapport annuel

de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs
(1er juillet 1963 — 1er juillet 1964)

(Les chiffres mentionnés entre () sont presque toujours
ceux de l'exercice précédent) (Suite)

9. Notre périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole»

Au cours de cet exercice, notre périodique est entré dans sa 26ème année de parution. Il a été publié comme d'habitude en deux éditions séparées (française et allemande). Pour nos sociétaires de langue italienne, nous avons également continué à faire paraître une édition en italien, sous forme polycopiée. Ces textes représentent la traduction quelque peu abrégée de l'édition française et sont expédiés en même temps que cette

dernière. Le mode de parution du périodique (15 numéros par an, soit 2 en février, mars et septembre) n'a pas été modifié. Nous n'avons pu en effet satisfaire à la demande formulée par nos Annonceurs de publier régulièrement 2 numéros par mois, en raison de la constante majoration des frais d'impression. Par ailleurs, les tirages ont augmenté parallèlement à l'accroissement de l'effectif de nos sociétaires. En juin 1964, ils atteignaient les chiffres suivants:

Edition allemande	28 000	(27 100)	exemplaires
Edition française	8 500	(8 400)	exemplaires
Edition italienne	320	(320)	exemplaires (polycopiés)

En outre, il a été procédé à des tirages supplémentaires de 2000 à 3000 exemplaires pour les numéros qui présentent un intérêt particulier au point de vue du recrutement de nouveaux membres.

Etant donné les frais d'impression élevés actuels, nous sommes obligés de veiller strictement à ce que le nombre de pages de texte corresponde dans chaque numéro au nombre de pages d'annonces. Le Tableau 3 fournit des précisions à ce sujet.

Tableau 3
Nombre de pages du périodique depuis 1951

a) «DER TRAKTOR und die Landmaschine»

Année	Texte	annonces	Total
1951	187	205	392
1952	260	220	480
1953	292	184	476
1954	392	348	740
1955	395	321	716
1956	508	328	836
1957	450	362	812
1958	418	390	808
1959	433	415	848
1960	435	445	880
1961	460	480	940
1962	472	460	932
1963	447	589	1036

b) «LE TRACTEUR et la machine agricole»

Année	Texte	annonces	Total
1951	161	119	280
1952	192	144	336
1953	236	132	368
1954	311	189	500
1955	361	183	544
1956	481	175	656
1957	422	210	632
1958	390	210	600
1959	389	199	588
1960	418	258	676
1961	452	268	720
1962	392	280	672
1963	383	301	684

c) «IL TRATTORE et la macchina agricola»

Année	Texte	annonces	Total
1959	98	—	98
1960	99	—	99
1961	121	—	121
1962	134	—	134
1963	137	—	137

Nous ne voudrions pas clore ce chapitre sans mentionner nos fidèles et excellents collaborateurs. Ils peuvent être assurés de la gratitude des organes de l'association, des lecteurs et de la Rédaction. Nous adressons également de sincères remerciements à l'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA), dont le «Courrier de l'IMA» (8ème année de parution) vient compléter et enrichir notre périodique en tant que supplément de celui-ci. Il nous faut aussi remercier sincèrement nos deux consciencieux traducteurs, soit Messieurs R. Schmid (français) et C. Lanini (italien). Enfin Monsieur E.-A. Hofmann, agent de publicité, ainsi que MM. Schill Frères et le personnel de l'imprimerie, ont droit à des remerciements mérités pour leur dévouement. Une faible partie seulement de nos lecteurs arrivent à se rendre compte de la dure épreuve pour les nerfs que représente parfois la préparation d'un numéro du «Tracteur» jusqu'à sa sortie de presse.

Enfin nous ne voudrions pas manquer de remercier aussi très sincèrement de leurs longues années de fidélité les nombreuses Maisons qui insèrent dans notre périodique.

10. Les questions financières

Le résultat financier de l'exercice fait l'objet d'un rapport séparé qui contient des indications détaillées. Comme ce rapport n'est remis qu'à MM. les délégués et à MM. les membres du Comité central, les indications générales données ci-après pourront tout de même renseigner suffisamment les sociétaires sur la situation financière de notre organisation. Les recettes du compte de l'édition allemande du périodique atteignent la somme de fr. 223 624.40 et les dépenses celle de fr. 237 788.10, ce qui représente un excédent de dépenses de fr. 14 163.70. Quant au compte de l'édition française, les recettes s'élèvent à fr. 77 285.53 et les dépenses à fr. 73 601.85, de sorte qu'il se clôture par un boni de fr. 3 683.68. En ce qui concerne le service technique, les dépenses, qui montent à fr. 52 800.05, excèdent les recettes de fr. 3 875.20. Pour le Centre de cours I, qui n'est pas encore terminé, on a enregistré fr. 9217.10 du côté des dépenses et fr. 9622.40 du côté des recettes. Ces comptes bouclent donc (sans amortissements) avec un bénéfice de fr. 405.30. Les recettes du compte du Secrétariat central, soit fr. 252 596.60, sont de fr. 11 933.64 supérieures aux dépenses. Au total, les dépenses atteignent la somme de fr. 614 070.06 et les recettes celle de fr. 612 053.78, ce qui correspond à un excédent des dépenses de fr. 2016.28. Le capital diminué de fr. 2016.28 s'élève au 30 juin 1964 à fr. 84 164.02. Une augmentation de la cotisation annuelle sera donc inévitable.

Nous remercions sincèrement Monsieur H. Häfeli (Windisch), réviseur permanent, ainsi que Messieurs L. de Buman (Schmitten/FR) et F. Widmer (Ardon/VS), réviseurs ordinaires, de l'exécution de leur mandat.

11. Le Centre de cours I de Riniken (Argovie)

Lorsque le dernier rapport annuel a été rédigé, c'est-à-dire au début de juillet 1963, nous en avions enfin terminé avec les longs échanges de correspondance, mais allions sans le savoir au-devant de sérieuses épreuves pour les nerfs. On ne peut se rendre compte du nombre de coups de téléphone exigés pour arriver à l'achèvement de chaque étape de construction que si l'on a fait construire soi-même au cours de ces dernières années. Finalement, nous avons été nous-même très surpris d'être parvenu malgré tout à ce que le Comité directeur et la Commission technique prennent provisoirement possession du bâtiment le 10 janvier 1964 et que le premier cours débute déjà trois jours plus tard.

D'après ce que nous avons pu constater et entendre, les participants aux cours donnés à Riniken ont été satisfaits des cours eux-mêmes et de la façon dont ils se sont déroulés. Ils ont apprécié la possibilité qui leur était offerte de suivre maintenant des cours de ce genre en Suisse. Nous remercions très sincèrement M. Bühler, chef du Centre et chef moniteur, ainsi que M. Fehlmann, son adjoint, pour leur dévouement. M. Bühler a résumé comme suit ses impressions et expériences relatives aux premiers cours et au Centre de cours I:

«Le signal du départ pour le premier cours représenta pour nous le commencement d'une grande expérience. Il s'agissait d'adapter aux conditions et exigences de notre pays les connaissances théoriques et pratiques acquises dans une des écoles DEULA (Allemagne). Le cours sur l'entretien et le réglage des machines (J 1), donné à l'intention de moniteurs de cours, convenait tout à fait bien à cet égard. Comme ceux qui y participaient devaient exercer ultérieurement la fonction de moniteur dans les sections, ils se sont aussi intéressés à la façon dont les cours étaient organisés et se déroulaient. Aussi leurs observations et leurs questions nous ont-elles aidés à dissiper certains doutes subsistant au début. Cela nous permit de donner les autres cours, destinés aux agriculteurs, en bénéficiant déjà d'une certaine expérience. Jusqu'à maintenant, il nous a été possible de donner suite à diverses suggestions formulées par les participants, et d'autres désirs seront satisfaits durant l'hiver prochain. Par ailleurs, la plus importante constatation qui a été faite au Centre est, nous semble-t-il, que 18 participants par cours représentent un maximum. Il est en effet apparu, lors des travaux pratiques, qu'un groupe ne doit pas compter plus de 9 hommes si chacun veut vraiment profiter de l'enseignement donné. Comme le local de remisage et le poste de lavage projetés auront été terminés d'ici au début de la prochaine série de cours, nous disposerons alors de suffisamment de place dans l'atelier pour que deux groupes ne se gênent pas mutuellement. Ce point se montre d'une importance primordiale, car une place de pre-

mier plan sera réservée aux travaux pratiques. Etant donné les genres de cours qui sont prévus au Centre, cette solution est certainement la bonne. D'autre part, nous nous sommes rendu compte que les connaissances que possèdent déjà les participants diffèrent largement. Aussi n'est-il pas toujours facile de trouver le joint pour arriver premièrement à ce que certains ne s'ennuient pas, secondement à ce que d'autres ne restent pas en arrière. A ce propos, il serait souhaitable, mais probablement guère réalisable, que l'on groupe les participants d'après les connaissances préalables qu'ils possèdent. C'est surtout dans le secteur des moteurs que la parfaite compréhension des explications données s'avère d'une grande importance. On constate en effet encore et toujours dans la pratique que des machines subissent des dégâts par suite d'interventions incorrectes, du fait que les connaissances du conducteur étaient insuffisantes.

Si un matériel d'enseignement plus complet (modèles en coupe, maquettes animées, moteurs pour démonstrations, etc.) se trouve disponible au début de l'hiver prochain, il nous sera possible de rendre l'enseignement pratique encore plus intéressant et plus concret. A ce propos, nous ne voudrions pas manquer de remercier les diverses firmes fabriquant ou vendant des machines agricoles qui ont bien voulu mettre du matériel d'enseignement à notre disposition. Remarquons qu'elles ont tout intérêt à ce que leurs futurs clients possèdent des connaissances étendues et approfondies. Jusqu'à maintenant, il a fallu en effet de coûteuses et nombreuses heures de travail de monteurs pour remédier à de petits dérangements ou effectuer des réparations insignifiantes, alors que les connaissances voulues auraient permis aux agriculteurs d'exécuter eux-mêmes de tels travaux secondaires. Dans cet ordre d'idées, il nous suffira de citer trois points assez importants. Combien de conducteurs de tracteurs ne savent pas du tout comment il faut procéder pour purger le système d'alimentation en carburant d'un moteur Diesel de l'air qu'il contient, ne connaissent pas les dégâts que peut provoquer un filtre à air colmaté ou se donnent bien du mal pour exécuter des travaux d'entretien qu'un conducteur instruit et exercé peut effectuer en quelques minutes!

En fournissant les indications qui précédent, je crois avoir suffisamment démontré combien il est utile de pouvoir disposer à l'heure actuelle, également dans notre pays, d'un centre d'enseignement où l'on tienne compte des conditions et exigences particulières de l'agriculture suisse. Les expériences réalisées lors des cours organisés durant le premier semestre de 1964, de même que les résultats acquis, prouvent que nous sommes sur la bonne voie. Le programme d'enseignement adopté jusqu'ici sera progressivement complété. Nous sommes d'avance reconnaissants aux participants aux cours pour toute suggestion à ce sujet.

Par ailleurs, j'espère que les prochaines équipes de participants seront aussi attentives et disciplinées que le furent celles du printemps de 1964. En terminant, je voudrais remercier tous ceux qui suivirent nos cours pour la confiance qu'ils ont dans les destinées du Centre de cours I de Riniken.

Il est à noter que tous les participants, sauf un, ont reçu le certificat délivré par le Centre. Je tiens aussi à remercier vivement mes collaborateurs, soit Messieurs Fehlmann et Hatt, de leur dévouement et de la bonne entente qui a régné, ainsi que le Secrétariat central de l'ASPT, qui s'est occupé de tous les travaux d'ordre administratif.

Les cours énumérés ci-après ont été donnés au Centre de cours I de Riniken à partir du 13 janvier 1964:

Date	Objet du cours	Nombre de participants	Durée (jours)
13.-25.1.64	Les machines agricoles (pour les moniteurs) (J 1)	12	12
3.-15.2.64	Les machines agricoles (A 1)	15	12
17.-22.2.64	Les tracteurs agricoles (A 3)	17	6
24.-29.2.64	Les tracteurs agricoles (A 3)	19	6
2.- 7.3.64	Les tracteurs agricoles (A 3)	8	6
19.3.64	Les petits moteurs	12	1
27.-29.4.64	La conduite des moissonneuses-batteuses (A 5)	16	3
30.- 1.5.64	L'entretien des moissonneuses-batteuses (A 6)	18	2
4.- 5.5.64	L'entretien des moissonneuses-batteuses (A 6)	16	2
8.- 9.5.64	L'entretien des moissonneuses-batteuses (A 6)	18	2
Total		151	52

Soit 752 journées de participants.»

12. Le Centre de cours II à Grange-Verney sur Moudon?

Lorsque la création du Centre de cours I, à l'endroit prévu (Riniken), fut décidée à l'unanimité et avec enthousiasme le 6 octobre 1962, les sections romandes ne se tinrent pas sur la réserve. Elles participèrent aussi financièrement et en exprimant seulement le vœu qu'une réalisation semblable voie le jour en Suisse occidentale dans un avenir pas trop lointain. Des assurances formelles leur furent données à ce sujet.

Le Comité s'est fait un point d'honneur de tenir ses promesses aussi tôt que possible, afin que nos amis romands ne se sentent pas désavantagés. Au début du mois de mai 1964, c'est-à-dire lorsque nous avons organisé trois cours pour les conducteurs de moissonneuses-batteuses à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney sur Moudon, Monsieur le directeur Weber nous suggéra de créer précisément à cet endroit le centre en question. Il attira notre attention sur la possibilité qui existait de louer certaines installations se trouvant déjà à disposition. De cette façon, seule la halle destinée à l'enseignement pratique devrait être construite. Une telle proposition ne manqua pas d'éveiller immédiatement notre intérêt puisqu'elle permettait, vu les frais de construction relativement peu élevés que cela entraînait, de créer le Centre de cours II plus tôt que nous l'avions pensé. En tout état de cause, c'était avant tout aux sections romandes qu'il appartenait de choisir l'endroit. Lors d'une rencontre des présidents de ces sections qui eut lieu le 25 juin 1964 à l'ECA précitée, tous se déclarèrent en faveur de la création du deuxième centre à Grange-Verney. Cette solution fut jugée favorable et l'on remercia le Comité directeur d'avoir pensé à réa-

liser le Centre romand de cours beaucoup plus rapidement qu'on s'y attendait. Il va cependant de soi que la décision définitive devra être prise par la 38ème Assemblée des délégués du 5 septembre 1964.

13. Le service de renseignements et de conseils

Au cours de cet exercice, nos sociétaires ont également profité de la possibilité qui leur est offerte de se faire renseigner et conseiller sans bourse délier par le Secrétariat central. Nous donnons nous-même les renseignements de caractère général ou d'ordre juridique. Quant aux conseils en vue de l'achat de machines, on sait qu'une convention a été passée entre notre association et l'IMA à ce sujet, aux termes de laquelle les membres de l'ASPT peuvent s'adresser par écrit, par téléphone ou sur place à l'institut précité pour obtenir, sans frais pour eux, les avis autorisés dont ils ont besoin. Au cours des 12 derniers mois, l'IMA a dispensé 49 (74) fois des conseils de ce genre. La diminution enregistrée par rapport à l'année dernière provient certainement de l'activité déployée parallèlement à cet égard par divers services cantonaux de consultation en machinisme agricole. Nous remercions les techniciens de l'IMA de leur précieuse collaboration dans ce domaine.

Comme à l'ordinaire, les expertises relatives aux réparations à effectuer pendant le délai de garantie ont été effectuées en majeure partie par Monsieur Hermann Beglinger, d'Alpnach-Dorf, expert d'automobiles. Nous sommes reconnaissants à ce membre d'honneur de l'ASPT de bien vouloir se charger d'un travail aussi ingrat. Relevons que dans deux litiges particulièrement compliqués, Monsieur Beglinger est parvenu à éviter le procès. Sans son habile intervention, les parties seraient allées au-devant de très gros frais et aussi de graves ennuis. Dans cet ordre d'idées, nous connaissons deux différends qui ont été portés devant le juge il y a de cela plusieurs années et ne sont pas encore réglés à l'heure actuelle.

14. Education routière et accroissement de la sécurité du trafic

En consultant le Tableau 2, on verra que nos sections ont organisé 246 cours préparatoires en vue de l'examen théorique que doivent subir les jeunes conducteurs de véhicules automobiles. Il y eut au total 5927 participants. A cela vinrent s'ajouter 58 conférences régionales, auxquelles assistèrent 4008 personnes. Ces conférences et causeries avaient pour objet le comportement de l'agriculteur sur les routes et les dangers qui le menacent lui et ses collaborateurs aussi bien à la ferme qu'aux champs. Il y a lieu de se réjouir de ces chiffres, comme ce fut déjà le cas l'année passée. Nous regrettons cependant que quelques sections n'aient pas organisé les cours préparatoires en question. On doit en effet bien se dire que la formation des jeunes est insuffisante sans ces cours, et aussi que nous risquons de faire perdre de son importance à l'examen théorique. Si cette instruction insuffisante devait avoir un jour pour conséquence d'obliger les jeunes à passer

l'examen ordinaire pour conducteurs, il ne faudrait alors pas nous en faire grief. En tant que responsables d'une organisation, nous ne devons pas non plus perdre de vue que les jeunes sont de futurs sociétaires.

Les publications no. 8 et no. 9 («L'agriculteur et la circulation routière» / «Circulation routière et responsabilités») ont été mises à jour par des suppléments polygraphiés en ce qui concerne les prescriptions légales. D'autre part, les nouveaux signaux routiers furent reproduits dans le no. 15/1963 du «Tracteur». Depuis, des tirés à part du tableau de ces signaux ont été encartés dans les deux publications susmentionnées. Par ailleurs, des travaux préparatoires sont actuellement en cours en vue de publier une deuxième édition de ces publications, ainsi que la documentation nécessaire pour l'examen théorique en question. Cette réédition n'aura évidemment lieu que lorsque les textes définitifs auront été établis, c'est-à-dire à partir du moment où l'on connaîtra les dispositions de l'ordonnance technique.

Certains problèmes en relation avec la circulation routière sont traités ou effleurés pour ainsi dire dans chaque numéro de notre périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole». Nous familiarisons par exemple nos sociétaires avec les nouveaux signaux routiers et publions des extraits des diverses ordonnances en vigueur. En prenant dûment connaissance de ces indications et prescriptions par une lecture attentive, les membres de notre association peuvent s'épargner ainsi plus d'un dommage. Qui sait si certains d'entre eux ne sont pas redevables à notre périodique d'être encore en bonne santé, et peut-être même en vie!

Nous accordons une attention au moins égale, dans le «Tracteur», au problème de la sécurité d'emploi des matériels aux champs et à la ferme même. Quelques-unes de nos sections, agissant de manière indépendante ou bien en collaboration avec l'IMA ou le service cantonal compétent pour la prévention des accidents, se sont également préoccupées du problème des dangers présentés par l'utilisation des matériels agricoles en organisant des conférences décentralisées.

Lors des différents cours qui sont donnés au Centre de cours I de Rinken, les moniteurs attirent toujours l'attention de leurs auditeurs sur les risques d'accidents inhérents à l'emploi des matériels agricoles en général et de certaines machines en particulier. Comme l'indique le Tableau 4, il y a eu 38 accidents routiers de plus que l'année dernière dans lesquels des tracteurs agricoles étaient impliqués. On a donc enregistré 514 de ces accidents au cours de l'exercice. Malgré l'augmentation de l'effectif des tracteurs agricoles (10.300 machines de plus en service), un tel chiffre est cependant inférieur à celui de l'année 1961 (526). Il y a là un fait dont il convient de se réjouir et qui semble prouver que toute l'activité déployée en vue de l'accroissement de la sécurité du trafic n'a pas été vaine. Ce résultat doit nous inciter à ne pas nous relâcher dans les efforts que nous faisons pour augmenter la sécurité d'utilisation des matériels agricoles.

(A suivre)